



Comment partir en CCD, qu'elle est la solution?

Par **morgane12**, le **22/08/2013** à **08:04**

Bonjour,

Je suis depuis le 28 novembre 2011 en CDD dans une entreprise avec le même contrat, puisqu'il est indiqué jusqu'au retour de Mme X (congé longue maladie), j'ai demandé début du mois à ma société de pouvoir partir car je suis mon ami plus loin dans le département. Mon entreprise ne me propose que le licenciement pour faute grave (que je n'est pas commise!!) et aucun accord autre ne peut être trouvé puisqu'ils ne veulent pas me payer mes 10% de précarité!! Je ne sais plus quoi faire il faut que je sois parti d'ici 2mois et je viens de voir que je ne peux même pas démissionner?!!!

Que dois je faire pour me sortir de ce pétrin, autrement quand trouvant un CDI, car le temps me semble juste!!

Cordialement

Par **Lag0**, le **22/08/2013** à **08:11**

Bonjour,

Pour rompre un CDD, il n'y a que :

- L'accord commun employeur / salarié
- L'obtention d'un CDI pour le salarié
- La faute grave du salarié ou de l'employeur

A noter que l'on parle de rupture de contrat et pas de licenciement (qui n'existe qu'en CDI).

Donc dans votre cas, soit vous trouvez un CDI, soit vous tentez de conclure un accord avec l'employeur. Il n'y a pas d'autres solutions.